



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale  
de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt d'Île-de-France

**Procès verbal de la commission  
interdépartementale  
de préservation des espaces naturels, agricoles et  
forestiers (CIPENAF)  
du 14 octobre 2015**

La commission interdépartementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est réunie le 14 octobre 2015 (9h30 à 12h30) à la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation et de l'agriculture d'Île-de-France (DRIAAF).

**ETAIENT PRESENTS :**

Avec voix délibérative :

- Monsieur Bertrand MANTEROLA, directeur-adjoint de la DRIAAF représentant le préfet de la région d'Île-de-France,
- Madame Elvira MELIN représentante de Madame la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France,
- Monsieur Daniel MORLON représentant du directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA),
- Monsieur Jean-Marc BERNARD, représentant du directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE),
- Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE, représentant le président du conseil départemental du Val-de-Marne,
- Monsieur Francis REDON représentant la présidente de l'association 'France Nature Environnement Île-de-France',
- Monsieur Aymeric LEIMACHER représentant de la présidente de la chambre interdépartementale des notaires de Paris, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Sans voix délibérative : les autres participants, observateurs

- Monsieur Aymeric DIOT, UT DRIEA 93,
- Monsieur Noël JOUTEUR, UT DRIEA 94,
- Monsieur Olivier RICHARD, UT DRIEA 94,
- Monsieur François HUART, AEV,
- Monsieur Olivier ROUSSELLE, DRIAAF Île-de-France.

### **ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIRS :**

- Monsieur Guy KERMIN, président de la chambre des notaires des Hauts-de-Seine, ayant donné mandat à Monsieur Daniel MORLON.
- Monsieur Guilhem LESSAFRE, président de l'association Centre ornithologique d'Île-de-France (CORIF), ayant donné mandat à Monsieur Francis REDON.
- Monsieur Jean-Luc DAIRIEN, directeur de l'INAO, ayant donné mandat à Monsieur Bertrand MANTEROLA.
- Monsieur Etienne de MAGNITOT président du centre régional de la propriété forestière, ayant donné mandat à Madame Elvira MELIN.

**Avec sept présents et quatre pouvoirs, soit 11 voix sur 22, le quorum est atteint.**

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Avis sur le PLU d'Aulnay-sous-Bois (93),
2. Avis sur le PLU de Villejuif (94),
3. Avis sur le PLU de Ormesson-sur-Marne (94).

### **AVIS SUR LES PROJETS :**

#### **1. Avis sur le projet du PLU d'Aulnay-Sous-Bois (93) :**

La commission a examiné ce projet et a rendu l'avis suivant à l'unanimité moins une abstention:

Avis favorable sous conditions de :

- l'inscription dans le règlement de règles cohérentes avec la protection des zones naturelles (notamment, nécessité de réduction du taux d'emprise au sol autorisée sur la zone naturelle du parc Ballanger) ;
- la prise en compte des enjeux du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) sur le secteur d'Aulnay avec le maintien et/ou la création de continuités écologiques au sein du territoire de la commune et en lien avec les territoires voisins. En particulier, la liaison prévue au travers du parc Ballanger devra être rendue compatible avec l'enjeu de maintien des continuités écologiques prévu au SDRIF.

#### **2. Avis sur le projet du PLU de Villejuif (94) :**

La commission a examiné ce projet et a rendu l'avis suivant à l'unanimité moins une abstention :

Avis favorable.

La commission prend note de la volonté de la commune de mettre en place une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) relative aux continuités écologiques dans l'esprit du schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

L'articulation entre la ZAC Campus Grand Parc et le parc des Hautes Bruyères a été précisée.

### 3. Avis sur le projet du PLU d'Ormesson-sur-Marne (94) :

La commission a examiné ce projet et a rendu l'avis suivant à l'unanimité moins une abstention:

Avis favorable sous réserve :

- de la densification des nouveaux secteurs urbanisables,
- d'une réflexion plus globale sur la viabilité de l'exploitation agricole (accès, économie,...),
- de la prise en compte des espaces naturels et des continuités écologiques dans les secteurs des Châtelets et des Cantoux.



Jean-François CARENCO